



Mon ex femme utilise mon nom

Par **BOOBAA59**, le **24/02/2009** à **09:37**

Bonjour,
Je suis divorcé depuis octobre 2008, mon ex femme a utilisé mon nom et ma signature pour la demande d'ouverture d'un crédit à la consommation auprès d'un organisme de crédit connu.
Que puis je faire?
Cordialement

Par **Paula**, le **24/02/2009** à **11:02**

Bonjour,
Est-ce qu'il était noté, sur le jugement de divorce, que votre ex femme reprenait son nom de jeune fille ?
Dans ce cas, elle n'a pas le droit d'utiliser le votre et surtout pas d'imiter votre signature.
Envoyez un courrier RAR à l'organisme pour expliquer cet état de fait.
Cordialement

Par **BOOBAA59**, le **24/02/2009** à **11:16**

Oui, sur le jugement concernant le divorce, il est mentionné qu'elle reprend son nom de jeune fille.
au niveau pénal, que risque t elle? puis me retourner contre elle?